

Internet, un moyen de lutter contre l'exclusion

Internet se développe et se banalise. Son utilisation commence à être de plus en plus accessible aux personnes déficientes visuelles. Il devient donc potentiellement un formidable outil de lutte contre l'exclusion dans laquelle trop souvent sont confinés les aveugles ou les malvoyants. En effet pour beaucoup d'entre eux, le fait de pas ou de mal voir entraîne une mise à l'écart de l'information (information écrite quotidienne, spécialisée, locale, etc.), mais aussi des activités et des relations sociales essentielles à la vie et à l'équilibre de chacun d'entre nous. Faute de parvenir à lire des caractères écrits en noir et à se déplacer sans risque dans un espace urbain, combien de personnes ayant une atteinte visuelle se sont vues dans l'obligation de renoncer à leur travail et à leurs occupations favorites sans avoir aucunement perdu les compétences professionnelles ou personnelles acquises dans le passé ? Combien ont vu leurs relations sociales se réduire alors qu'il faisaient tout leur possible pour conserver les liens établis ?

Mon expérience d'Internet depuis trois ans, en tant qu'utilisateur puis initiateur et responsable de sites professionnels spécialisés dans le domaine de la déficience visuelle, ainsi que les nombreux échanges réalisés sur le réseau, m'ont convaincu de sa grande utilité pour les personnes handicapées. Psychologue, travaillant dans un centre de rééducation pour aveugles ou malvoyants, je suis particulièrement sensible à trois questions posées par l'utilisation de ce réseau :

- En quoi et comment Internet peut permettre de réduire ou soulager la souffrance d'une personne devant son handicap ?
- Quel est l'intérêt aujourd'hui de cet outil pour aider chaque personne à retrouver individuellement un meilleur équilibre psychologique, une plus grande intégration sociale, un rôle local, civique, associatif, soit en bref un plus grand plaisir à vivre ?
- le cybermonde pour une personne handicapée ?

Les quelques observations qui vont suivre, doivent être prises uniquement comme des éléments de réponse, provisoires et parcellaires à ces questions difficiles. Je n'ai pas l'ambition d'y répondre de manière complète ni définitive, mais plutôt de pouvoir, avec vous, faire part de ce qui me semble être un espoir dans notre travail quotidien d'aide à l'intégration des personnes déficientes visuelles.

- 1 - L'exclusion causée par la souffrance

La première des exclusions qui s'impose aux personnes aveugles ou malvoyantes est celle que provoque la souffrance. La naissance d'un enfant déficient visuel ou le diagnostic posé à un moment de la vie de troubles visuels, place les parents, le jeune ou l'adulte concerné, devant

une souffrance importante. “Je ne suis pas comme tout le monde”, “je ne pourrais jamais conduire”. “J’ai l’air de quoi ? J’ai l’impression que tout le monde me regarde !” “Comment va évoluer sa maladie ? Va-t-il devenir aveugle ?”

Or, cette souffrance, issue de la prise de conscience de ce qui est perdu, ou absent à la naissance, à tendance à conduire ceux qui l’endurent à se replier sur eux-mêmes, pour éviter de souffrir davantage. Elle les amène à réduire leurs activités pour ne pas avoir à rencontrer en permanence la frustration de ne pas, ou pas bien voir, ainsi qu’à limiter leurs contacts sociaux, chaque rencontre risquant de souligner à nouveau la différence créée par la déficience.

La souffrance est la plus forte au moment du diagnostic ou de la prise de conscience de ce qui est perdu. A ce moment, le sujet ou/et ses parents sont comme assommés par une réalité nouvelle qu’ils ont parfois du mal à cerner et par une souffrance qui les freine. Ils ont alors besoin d’explications et de compréhension.

Ma courte expérience d’Internet me montre que ce réseau peut jouer, dans ce cas, un rôle tout à fait important. Un exemple vécu peut permettre de l’illustrer :

Un message électronique est laissé sur l’un des sites spécialisés dans la prise en charge des personnes déficientes visuelles dont je m’occupe. Il s’agit de quelques questions générales concernant le handicap visuel. La réponse que j’apporte, la plus personnalisée possible, ouvrant sur des contacts associatifs et rééducatifs, donne lieu à un nouveau message, celui-ci beaucoup plus explicite. J’apprends alors qu’il s’agit de parents d’un enfant malvoyant, sous le choc d’un diagnostic récent de rétinopathie pigmentaire (maladie dégénérative de la rétine entraînant une malvoyance évolutive). Par ce message décrivant leur situation et leur inquiétude, ils exposent et mettent en mot leur souffrance, et le message vibre de ce qu’ils ressentent. Mais en exprimant leur souffrance, ils la partagent, c’est-à-dire qu’ils commencent à l’atténuer. En la mettant en mot, ils créent une distance entre elle et eux et donc, commencent à laisser faire le temps pour que leur souffrance s’y use.

En plus du contact établi avec moi, ils me disent avoir envoyé des messages à l’une ou l’autre des adresses électroniques que je leur avais transmise. Ils ont été visité quelques autres sites. Il se sont abonnés à une liste de discussion francophone spécialisée pour les personnes atteintes de cette maladie. Leur présentation sur cette liste en tant que nouveaux venus a donné lieu à de très nombreux échanges (sur la liste elle-même et avec la participations de tous, ou sous forme de courriers électroniques individuels). Ils ont donc osé un peu plus dire, demander, rencontrer.

Quel est l’intérêt Internet dans ce processus de lutte contre l’exclusion causé par la souffrance face au handicap ?

Un accélérateur de la réadaptation

Il semble que l’intérêt premier du réseau dans ce type de situation réside dans la rapidité de son action. Le réseau n’a pas créé un processus de réduction de la souffrance. Tous les professionnels et les associations travaillant avec, et pour, les personnes handicapées savent

que les choses se passent de la même manière que dans l'exemple cité mais, et ce mais est capital, cela se passe généralement beaucoup plus lentement.

Pour aller pousser une porte et rencontrer un professionnel ou un membre d'une association spécialisée capable d'aider, d'écouter et de conseiller, il faut que la personne, le jeune et ses parents, se sentent en état de le faire. Il faut affronter le regard et les questions de cet autre, que parfois on ne verra pas bien. Il faut prendre le risque que la souffrance se voit, (le risque de pleurer). Pour tout cela, il faut bien souvent du temps avant de pouvoir le faire. Combien de personnes nous disent : "Cela fait des mois que je pense venir vous voir, mais...je n'y arrivais pas."

Sur le réseau, rien de cela n'existe. Laisser un message n'engage qu'à peine. L'anonymat est possible et l'implication du demandeur dans l'échange peut être très faibles. Le demandeur conserve toujours la maîtrise de la relation qu'il initie. Si la réponse à la question le dérange ou s'il ne souhaite pas y répondre, rien ne l'y oblige. Cette maîtrise lui permet de mieux doser ce qu'il va demander et ce qu'il peut exprimer. Bien souvent, sachant qu'il peut doser, il va oser davantage et plus vite.

La relation virtuelle que rend possible le réseau est donc intéressante car très modulable. Elle permet une resocialisation plus rapide, parce que plus progressive. Elle ne remplace pas l'action des associations spécialisées ni le contact bien réel avec une personne qui saura expliquer et/ou partager une situation individuelle, elle les facilite.

- 2 - L'exclusion causée par le manque d'accessibilité

La déficience visuelle provoque fréquemment une perte d'autonomie dans les déplacements, les activités de la vie quotidienne et la maîtrise des moyens classiques de communication écrite. Mais ces manques d'autonomie peuvent à leur tour entraîner des conséquences en cascade : arrêt d'une activité professionnelle, incapacité à maintenir une indépendance de vie (lecture et rédaction du courrier, gestion de ses comptes, de ses démarches administratives, incapacité à faire ses courses, etc.), modification du rôle familial précédemment établi (difficulté à jouer aux mêmes jeux que ses frères et sœurs, à aider ses enfants à faire leur travail scolaire...). Le manque d'aide technique (téléagrandisseur, éclairage adapté, porte livre, etc.) dans la vie quotidienne, ou la mauvaise adaptation du poste de travail dans la vie professionnelle, créent des exclusions de fait de certaines activités ou relations sociales. Or, ces exclusions, même si elles peuvent paraître limitées à quelques aspects de la vie quotidienne ou professionnelle, font que la personne se sent totalement mise de côté. "Je suis devenu inutile." "Dans ma famille, je ne suis plus bon à rien".

Le manque d'accessibilité génère une exclusion de fait ou un sentiment d'exclusion fort compréhensible. Alors que les compétences et les motivations du jeune ou de l'adulte déficient visuel restent inchangées, il se voit dans l'incapacité de les utiliser.

Internet permet d'apporter des moyens utiles pour lutter contre ces deux niveaux d'exclusion liés d'une part au manque d'autonomie dans les activités de la vie quotidienne, et d'autre part au manque d'intégration sociale du fait du peu d'utilisation et de valorisation des compétences, motivations ou capacités de chacun.

Une plus grande autonomie offerte

En effet, les personnes déficientes visuelles commencent aujourd'hui, grâce au réseau, à pouvoir atteindre les mêmes informations que tous le monde et cela avec presque la même vitesse d'accès. Si d'évidentes difficultés techniques subsistent, on peut supposer qu'à terme, nombre de démarches administratives locales ou nationales, de recherches d'information et d'achats se feront en temps réel. Les obstacles liés au manque d'accessibilité du commerce d'alimentation, de la mairie ou de la poste par exemple, seront contournés.

De même, le réseau permet déjà pour une grande partie, un accès à la lecture adapté à la déficience visuelle. Les personnes aveugles ou malvoyantes pouvant traiter comme elles le désirent, des textes numérisés : les agrandir à l'écran et/ou modifier la taille des caractères, les contrastes, les définitions fond/forme, les transformer en braille (éphémère ou imprimé), ou encore les lire grâce à l'utilisation d'une voix synthétique. Ainsi, un échange de courrier est possible avec un ami aveugle qui utilise le braille pour lire mon message électronique tapé sur un clavier AZERTY. De plus, il est dès aujourd'hui possible, pour un déficient visuel, d'accéder à un très grand nombre de bibliothèques spécialisées, de textes littéraires, de journaux généralistes, en se rendant sur leurs sites respectifs et en les téléchargeant.

Un rôle social retrouvé

Outre cette utilité pratique, palliant un manque d'autonomie fonctionnelle, Internet peut avoir une fonction essentielle dans l'intégration sociale des personnes handicapées et, parmi elles, des déficients visuels. En effet, une intégration réussie ne peut se résumer à la seule restauration des moyens individuels de communication avec l'extérieur. C'est aussi la capacité de "faire avec d'autres", de retrouver une place, c'est-à-dire un rôle et un statut dans le tissu social. Or, en cela, Internet offre des opportunités nouvelles, plus particulièrement à trois niveaux :

- l'accès à la formation,
- la recherche d'emploi et le télétravail,
- le partage d'intérêts et de compétence.

L'accès à la formation est déjà possible aux personnes déficientes visuelles sous certaines conditions dans quelques sites spécialisés. Si le nombre de sites et les limites techniques existent, il n'en reste pas moins que cet accès est totalement nouveau. C'est le déficient visuel qui adapte le support numérique à ses possibilités fonctionnelles (agrandissement, braille ou

lecture vocale), dispose du temps nécessaire pour y parvenir efficacement, sans que les participants à la formation ou formateurs eux-mêmes ne s'en préoccupent.

De même, la recherche d'emploi et le télétravail, sont techniquement possibles sur le réseau. Les déficients visuels peuvent envoyer des Curriculum Vitae directement sous forme de candidature spontanée à des entreprises, les adresser à des sites spécialisés dans l'aide à la recherche d'emploi ou encore passer des annonces dans des news groups spécialisés.

Il semble toutefois que ces opportunités de formation, de recherche d'emploi ou de télétravail offertes par Internet soient encore, en France, relativement rares, hormis dans les domaines de l'informatique ou de la recherche scientifique dans lesquels la pratique, tant des réseaux que de l'anglais, est bien établie.

Le domaine qui paraît actuellement le plus développé, et semble à court terme être le plus porteur, est l'utilisation Internet pour partager des compétences ou des intérêts avec d'autres internautes. Ainsi constate-t-on un accroissement très significatifs de sites, d'origine associative ou personnelle, qui cherchent à apporter à toute personne qui le désire, une information ou une assistance sur des sujets les plus divers.

Ces sites par exemple peuvent être créés par une personne aveugle ou malvoyante qui met à la disposition de tous, ses compétences en informatique, faisant le point dans le maquis des nouvelles applications utiles pour naviguer sur le réseau, en tant que déficient visuel, envoyer du courrier électronique ou convertir des documents. Les échanges peuvent être techniques ou personnels, chacun confrontant ses expériences réussies ou ses difficultés.

Il peut encore s'agir de sites apportant une aide juridique, un soutien scolaire ou jouant un rôle civique, politique ou syndical. Le succès de ce type de site tient sans doute au fait qu'en outre de leur utilité propre, ils redonnent à leur initiateur ainsi qu'à tous ceux qui y contribuent un rôle social. Il remettent sur la scène sociale des personnes qui, du fait de l'âge ou d'un handicap, n'avaient plus l'occasion d'exercer leur compétence ou leur passion. Pouvoir aider et partager un savoir, c'est à la fois s'insérer dans un réseau de relations sociales, mais c'est aussi vérifier la valeur de ce que l'on est comme de ce que l'on sait. C'est reprendre le pas sur une dépendance imposée par la déficience visuelle en étant capable d'aider et non plus uniquement d'être aidé (notamment, pour compenser une vision réduite ou absente).

En cela, Internet est un moyen efficace pour recouvrer un plus grand équilibre psychologique et un plaisir à vivre, quand la vie semble basculer devant l'irruption ou l'aggravation d'une déficience gravement invalidante.

- 3 - L'exclusion causée par l'incompréhension

Avoir une déficience visuelle est être porteur d'une différence, plus ou moins marquée et plus ou moins visible, mais le plus souvent mal connue et comprise. Quelles sont les possibilités d'une personne aveugle pour lire, et se déplacer ? Qu'est ce que la malvoyance ? Dans un

milieu social ou professionnel non averti, les réponses à ces questions sont parfois très vagues. La canne et le braille sont connus mais leur utilisation reste mystérieuse quand ce n'est pas magique. A cette méconnaissance de la nature et des conséquences des déficiences visuelles, s'ajoute parfois une attitude de rejet plus ou moins déguisée à l'égard de la déficience. Le handicap visuel peut être source d'inquiétude, voir de peur chez certains.

Ainsi les personnes aveugles ou malvoyantes peuvent se trouver exclues d'un réseau social ou professionnel non pas à cause d'une quelconque incapacité ou d'un manque d'autonomie mais parce que leur déficience provoque chez les tiers une gêne. Ce n'est pas le déficient visuel qui ne parvient pas à s'adapter à un milieu du fait de son manque de vision, c'est le milieu lui-même, qui exclut le déficient car sa différence inquiète certains et met en situation pénible d'autres qui, faute de suffisamment connaître le handicap, ne savent pas comment s'y prendre pour entrer en contact ou aider le sujet handicapé.

Face à cette situation, le besoin de lutter contre l'exclusion se manifeste le plus fréquemment de deux manières :

- Une volonté, parfois transitoire, de créer ou d'intégrer une communauté dans laquelle la déficience visuelle devient le point commun entre chacun des membres, et n'est plus la différence cause d'exclusion.
- Un souci d'informer le grand public de la réalité et de la diversité des situations causées par une déficience visuelle.

Or, Internet apporte des outils très intéressants pour favoriser ces deux démarches.

Un lieu ouvert à la différence

Internet est par excellence le lieu du regroupement par centre d'intérêts ou de besoins. C'est le support d'une communication entre individus actifs et différents. Il ne s'agit pas, ou pas encore, d'un outil de communication de masse véhiculant des opinions officielles, conformes ou standardisées, à des individus les recevant passivement. Bien au contraire, tous les utilisateurs du réseau connaissent sa formidable capacité à réagir et à rebondir devant les informations présentées comme évidentes, son souci de la particularité, bref sa capacité à faire place aux différentes opinions et personnes. Cela est favorisé par le fait que le réseau possède un fonctionnement très peu centralisé. Les différents utilisateurs ont donc progressivement édicté des règles de fonctionnement, une éthique, fondées sur le respect des libertés individuelles et des différences de chacun. (L'ensemble de ces règles est baptisé "Netiquette" par ces mêmes utilisateurs.)

C'est donc un excellent moyen pour que se constituent de petites communautés de personnes déficientes visuelles, communiquant entre elle et retrouvant dans cette échange virtuel, une intégration sociale qui par ailleurs peut manquer. Les listes de diffusion en sont un exemple très riche. Des groupes de quelques dizaines de personnes échangent, dans une langue donnée, des informations concernant un sujet précis qui les réunit. L'implication de chacun est

totallement facultative et ne dépend donc que du besoin et du plaisir qu'il ressent à communiquer avec les autres. Pour oser affronter l'exclusion, parfois rencontrée dans le milieu professionnel par exemple, il peut s'avérer très utile de savoir que l'on pourra se retrouver et en parler dans ce type de groupe.

Un moyen de sensibilisation au handicap

Enfin, Internet est un formidable outil pour faire passer des informations utiles au grand public concernant les handicaps visuels. Il peut permettre de faire connaître aussi bien une situation unique vécue à un moment précis par une personne aveugle, que de diffuser des bases de données foisonnantes d'informations par exemple médicales, rééducatives ou juridiques, afin d'aider l'intégration socioprofessionnelle des déficients visuels. Pour offrir ces informations à l'ensemble des utilisateurs Internet, il n'y a pas besoin de réaliser un coup de force politique, d'effectuer de longues démarches de séduction envers des journalistes, ni même de disposer d'une fortune personnelle. Un peu de temps et d'apprentissage suffisent. La mise à jour des données publiées, comme leur consultation sur la toile sont rapides et simples.

Il est vrai, que ce n'est pas parce qu'un ou plusieurs sites présentent la situation des personnes déficientes visuelles et leurs besoins en terme d'intégration socioprofessionnelle, que d'un coup les choses changeront. Ce n'est pas parce que l'information est accessible qu'elle est nécessairement connue. Internet est le lieu de la diversité et donc aussi de la multitude, de la confusion parfois. Il est bon de se garder de tout optimisme trop rapide.

Cependant mon expérience quotidienne me permet de dégager deux tendances prédominantes.

- Les étudiants sont de plus en plus nombreux à entrer en contact avec nous pour compléter ou confirmer leur information concernant le handicap visuel. Des liens vers des sites et des contacts électroniques s'effectuent de plus en plus et de plus en plus vite. Mais aussi, Internet leur offre la possibilité de personnaliser leur recherche en s'adressant, avec le même support, soit à des sites institutionnels, soit à des personnes concernées par la déficience visuelle et souhaitant échanger à propos de leur expérience.
- Les personnes déficientes visuelles elles-mêmes, ou leurs proches, profitent du réseau pour trouver des informations et des adresses leur permettant d'accroître leur autonomie et/ou leur intégration sociale. Il s'agit pour certains d'une recherche d'éditeurs de livres en gros caractère, d'associations de déficients visuels, sportives ou culturelles pas trop éloignées du domicile. Il peut s'agir pour d'autres encore de tentatives de comparaison entre du matériel spécialisé, électronique, optique ou informatique, des recherches de fournisseurs, etc. En effet, mieux connaître sa propre déficience n'est pas toujours aisé. Mieux connaître les moyens matériels utiles pour recouvrer ou développer la plus grande autonomie possible, l'est encore moins.

L'accès à l'information devient de plus en plus essentiel pour s'intégrer dans un monde qui s'accélère. Internet est l'innovation la plus représentative de cette accélération. Plus que cela, ce réseau peut devenir un outil permettant aux personnes déficientes visuelles de pallier une partie des difficultés d'intégration auxquelles elles sont confrontées du fait de ces différents processus d'exclusion que nous venons d'évoquer.

Toutefois, les possibilités pour accéder au réseau Internet pour les personnes déficientes visuelles restent parfois complexes. L'achat de matériel est généralement coûteux. L'adaptation à son fonctionnement exige du temps, de la motivation et des capacités d'apprentissage. La question posée aujourd'hui est donc fort simple : Internet va-t-il être, dans les années à venir, un des principaux moyens offerts aux personnes handicapées pour retrouver une intégration plus large dans la société, ou va-t-il devenir le générateur d'une nouvelle exclusion ? Va-t-il pouvoir être accessible à tous, ou donnera-t-il naissance à une catégorie de privilégiés, connectés en réseau et dont la plupart des personnes handicapées seraient exclues ? Actuellement, en France, le profil type du déficient visuel utilisant Internet est assez proche de celui de l'internaute moyen. Il est en effet plutôt masculin, souvent jeune, d'un bon niveau d'étude et disposant généralement de capacités financières supérieures à la moyenne. C'est-à-dire que le réseau n'est connu et utilisé comme moyen pour lutter contre l'exclusion que par une catégorie d'aveugles et de malvoyants très limitée et peu représentative de l'ensemble de tous ceux qui pourraient en profiter. Serons-nous capables de faire Internet devienne suffisamment accessible et banalisée pour qu'il soit un moyen, véritablement à la portée de tous, de lutte contre l'exclusion ?

Ce réseau n'est ni magique, ni diabolique. Il sera ce que nous en ferons. Son développement et son accessibilité témoigneront de la réelle volonté des acteurs politiques et sociaux en faveur de l'intégration des personnes handicapées. Nous sommes allés suffisamment loin pour savoir qu'Internet peut soulager une souffrance individuelle, favoriser une resocialisation et permettre aux déficients visuels de retrouver un meilleur équilibre psychologique et un plus grand plaisir à vivre. Aussi un attentisme prudent à son égard n'est-il plus recevable.

Les quelques expériences vécues ainsi que les réflexions que je viens rapidement de présenter montrent, s'il en était besoin, que la dynamique est engagée. Les remarquables travaux des chercheurs, joints aux efforts des associations se font sentir. Il existe déjà de nombreux projets et de belles réussites en ce qui concerne l'adaptation, l'assistance et la formation à l'utilisation Internet pour les personnes aveugles ou malvoyantes.

Si ce nouveau média n'est pas tout puissant, il contribue de façon significative à permettre aux jeunes comme aux adultes en difficulté de devenir un peu plus, un peu mieux, ce qu'ils veulent être.

Parviendrons-nous suffisamment à le faire savoir ?

Bibliographie

- BARSIVE, I. La "cyberergothérapie" : pour que le "surf" des personnes handicapées ne soit pas à mobilité restreinte. Communication à la 10^{ème} série des "Expériences en ergothérapie" La Grande Motte 1997 (Edition Masson)
- BERGERE, T. L'information électronique au service des aveugles. Archimag, les technologies de l'information. Numéro 75, Juin 1994, pages 40 à 42.
- BODENREIDER, O., KOHLER, F. Un cadre de formalisation pour la création de leçons à base de QCM sur Internet. Cinquièmes journées EIAO de Cachan Environnements Interactifs d'Apprentissage avec Ordinateurs. HERMES 1997
- BURGER, D. Les handicapés visuels face à l'informatique. Possibilités d'accès, problèmes et perspectives. In : L'ergonomie dans la conception des projets informatiques. SPERANDIO, J.C. Octare 1993
- BURGER, D. Comment rendre les interfaces graphiques des ordinateurs modernes accessibles aux déficients visuels? Communication au Symposium de neuro-ophtalmologie et de réadaptation pour déficients visuels Genève 1994
- CRABBE, J.M. Du Basic au Net ou un PC pour l'atelier d'ergo. Communication à la 10^{ème} série des "Expériences en ergothérapie" La Grande Motte 1997 (Edition Masson)
- D'AMOUR, J.M. Internet, un outils de réadaptation en déficience visuelle. Valentin Haüy 1997, 47, 19-22
- DARMONI, S., THIRION, B. Annuaire de l'Internet médical francophone. Editions Médicales Spécialisées 1997
- DELOCHE, G. Informatique et neuropsychologie. Entretiens d'Orthophonie Paris 1997
- GRIFFON, P. L'information à la porté de tous ? Intégration des personnes handicapées et Internet. INFORUM Zürich 1997 4/97, 12-15
- GRIFFON, P. L'ordinateur au service de la lecture des malvoyants. Communication aux journées de l'AFRP Ile de France, Paris 1997
- GRIMONT, A. Apprendre avec le multimédia. Où en est-on ? Retz 1997
- LECONTE, P. Nouveaux accès aux sources bibliographiques en médecine physique et de réadaptation : apport d'Internet. Mémoire DES de médecine physique et de réadaptation. Nancy 1996, 56 p
- M. WENTLAND-FORTE, M., BITSCHNAU, J.F., SIMILLION, F., FARIANE, F. Un environnement pédagogique sur Internet : expérimentation, évaluation et modifications. Cinquièmes journées EIAO de Cachan Environnements Interactifs d'Apprentissage avec Ordinateurs. HERMES 1997

- ROLLAND, F. Sensibilisation des ergothérapeutes à l'utilisation d'Internet. Communication à la 10 ème série des "Expériences en ergothérapie" La Grande Motte 1997 (Edition Masson)
- ROSATO, F., VALLAS, M., BOUCHON,F., VENTRE, V., ANDRE, J.M. Internet et médecine physique et de réadaptation. Journal de réadaptation médicale, 1997, 17, 2, 45-52
- VACHON, J. Handicap et nouvelles technologies. La vie en numérique. ASH 1998 N° 2058 19-20